



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>42176</b>	De <b>M. Guillaume Larrivé</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Yonne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires étrangères
<b>Rubrique</b> >État	<b>Tête d'analyse</b> >gouvernement	<b>Analyse</b> > politique générale. orientations.
Question publiée au JO le : <b>12/11/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>10/12/2013</b> page : <b>12882</b>		

### Texte de la question

M. Guillaume Larrivé prie M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer le bilan de l'action gouvernementale mise en oeuvre pour appliquer l'engagement n° 58 pris par M. François Hollande, alors candidat à la présidence de la République, dans son "agenda pour le changement". Aux termes de l'engagement n° 58, M. Hollande indiquait : " Je développerai la relation de la France avec les pays de la rive sud de la Méditerranée sur la base d'un projet économique, démocratique et culturel. Je romprai avec la « Françafrique », en proposant une relation fondée sur l'égalité, la confiance et la solidarité. Je relancerai la francophonie. Je prendrai les mesures nécessaires pour accompagner nos compatriotes établis hors de France, notamment en matière d'enseignement, en fonction de leurs revenus ".

### Texte de la réponse

Le Président de la République a marqué la priorité qu'il accordait à la rive sud de la Méditerranée en réactivant le dialogue 5+5 (Algérie, Espagne, France, Italie, Libye, Malte, Maroc, Mauritanie, Portugal, et Tunisie), par sa participation dès octobre 2012 au sommet de Malte. Il a aussi tenu à effectuer des visites d'Etat en Algérie, en Tunisie et au Maroc dès la première année de son mandat. Ces déplacements ont été l'occasion non seulement de consolider les relations politiques de la France avec ces pays, mais aussi de lancer des projets prometteurs en matière éducative (ouverture de filières bilingues dans les écoles marocaines), universitaire (accords de partenariat entre établissements d'enseignement supérieur français et marocain, mise en place des instituts d'enseignement supérieur et technologique en Algérie), de soutien à la société civile (ouverture d'une maison des associations en Tunisie) et de colocalisation économique (projet Renault en Algérie). Le Président de la République, devant l'assemblée nationale sénégalaise à Dakar, a par ailleurs précisé sa nouvelle conception des relations entre la France et le continent africain. Il l'a inscrite dans un partenariat rénové qui ne se limite pas à une relation d'Etat à Etat mais associe les acteurs de la société civile, les collectivités locales et les entrepreneurs. Il a convié les 6 et 7 décembre 2013 ses pairs africains à participer au Sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique. Cette rencontre a été préparée dans un souci de concertation et d'association avec les partenaires africains afin d'aboutir à des conclusions opérationnelles et concertées. Trois thèmes ont été proposés à la réflexion commune et font chacun l'objet de sessions de discussions : paix et sécurité en Afrique, Partenariat économique et développement, changement climatique dans la perspective du grand rendez-vous international Paris Climat 2015. La Francophonie est un des liens de la France les plus forts avec le continent africain. Lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie tenu à Kinshasa en octobre 2012, le Président de la République a défini quatre priorités : faciliter la mobilité des étudiants, des chercheurs et des artistes francophones pour favoriser les échanges ; impliquer la Francophonie dans la préservation de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique et

pour une approche plus solidaire de l'économie et du développement ; agir avec détermination pour le règlement des crises et contre les réseaux criminels, notamment ceux liés aux trafics de drogue ; renforcer la démocratie et travailler à la promotion des femmes, en particulier à travers l'organisation du premier Forum des femmes francophones. Un plan d'action lancé en 2012 vise à donner un nouvel élan à la langue française et à renforcer le rayonnement de la francophonie sur la scène internationale mais également sur le territoire national. S'agissant de l'accompagnement des Français résidents à l'étranger, le gouvernement a porté une attention particulière à l'enseignement en initiant dès 2012 deux réformes majeures : la suppression de la prise en charge des frais de scolarité des élèves français des classes de lycée des établissements du réseau AEFÉ (PEC), mesure inéquitable car non soumise à condition de ressources et qui s'est révélée impossible à financer durablement ; la mise en place d'un nouveau système d'attribution des bourses scolaires, permettant une meilleure équité grâce à une prise en compte plus fine de la situation socioéconomique des familles et du coût de la vie dans chaque pays, et budgétairement durablement réaliste grâce à de nouveaux outils de pilotage financier du dispositif. Conformément à l'engagement du Président de la République, les moyens dégagés par la suppression de la PEC ont été redéployés vers les bourses scolaires (budget 2013-2015). Le gouvernement met également en oeuvre une politique de modernisation de l'administration consulaire au service des Français établis hors de France : dématérialisation croissante des démarches, dans le prolongement du vote par internet, renforcement de la proximité avec le déploiement de valises « Itinera » qui constituent de véritables consulats mobiles, création du passeport Grand voyageur, simplification des procédures.